



PROJET EDUCATIF

Pour un groupe d'enfants ou d'adolescents qui vont vivre une semaine en collectivité dans un cadre privilégié

- leur offrir un espace temps et lieu permettant leur épanouissement.
- accorder de l'importance à leur responsabilisation et sociabilisation.
- leur permettre de renforcer leur autonomie.
- développer leurs aptitudes psychomotrices et intellectuelles.
- offrir un cadre de vie préservant leur intégrité physique et morale.

En utilisant les temps d'activité d'équitation et les autres temps d'animation.

PROJET PEDAGOGIQUE

1°) Sur l'épanouissement :

Objectifs :

- Permettre à l'enfant ou l'adolescent d'exister en tant qu'individu, d'avoir des moments libres pour vivre ses vacances, de faire des choix de rythme de vie.
- Leur permettre de prendre confiance en soi, de connaître et de maîtriser leurs émotions.
- Leur permettre d'éprouver du plaisir dans la pratique de l'équitation.

Moyens :

- Aménagement de l'espace pour qu'ils puissent évoluer librement, tout en préservant leur sécurité.
- Proposer des veillées adaptées en fonction des âges et des coucher étalés dans le temps.
- Leur accorder des temps libres sur lesquels ils peuvent communiquer avec leur famille.
- Parler de leur journée ou de leurs expériences avec les animateurs.
- Proposer une approche de l'animal à pied (toiletage, moments d'intimité) et mise en place de séances adaptées à leurs attentes.
- Adapter le poney ou le cheval en fonction de leur caractère et leur émotivité.

2°) Sur la responsabilisation et la sociabilisation

Objectifs :

- S'impliquer dans le fonctionnement de la structure et en accepter les règles.
- S'impliquer dans les soins aux poneys et chevaux.
- Accepter la vie de groupe et la différence des autres.
- Permettre à l'enfant ou l'adolescent de rencontrer toutes les personnes qui l'entourent.



Moyens :

- Aménager des moments pour que les enfants ou adolescents participent à la vie des chevaux et ses contraintes, qu'ils puissent les emmener au pré et les nourrir, les soigner après l'équitation, aider à ranger les écuries en fin de journée.
- Aménager un planning pour les tâches de la vie collective (mettre et débarrasser la table, ranger la vaisselle après les repas).
- Prévoir la présence d'un animateur pour l'encadrement de ces activités. Il fera le lien avec le personnel de service (cuisinière, dame de service, palefrenier).
- Veiller à la disponibilité et l'écoute de toute l'équipe d'encadrement.

3°) Sur l'autonomie

Objectifs :

- Etre autonome lors d'un apprentissage et dans la prise en charge de sa vie quotidienne.
- Permettre à l'enfant plus jeune de se prendre en charge au lever (habillage, rangement de ses affaires), à la douche, au coucher.
- S'approprier une méthode et être capable de l'utiliser pour progresser.

Moyens :

- Proposer des lieux pour chaque activité (équitation, hébergement, repas, veillées et temps libres).
- Aménager des locaux d'hébergement adaptés : présence de placards, douches propres et chambres ayant un fonctionnement simple.
- Aborder des éléments techniques simples spécifiques à l'activité.
- Mettre l'enfant en situation afin qu'il puisse mettre en pratique ce qu'il a appris (ex : jeu de la chaise musicale dans le manège pour renforcer le montoir afin qu'il puisse l'utiliser lors d'une promenade).
- Adapter l'enseignement et la difficulté technique en fonction de l'âge, du niveau équestre et des aspirations.
- Prévoir la présence d'un animateur sur chaque lieu.

4°) Renforcer leur développement psychomoteur et intellectuel

Objectifs :

- Permettre à l'enfant de se situer dans l'espace, de se repérer grâce au support pédagogique qu'est l'équitation.
- Permettre à l'enfant de coordonner ses mouvements, de s'équilibrer.
- Permettre à chacun de monter à cheval en suffisance pour pouvoir progresser.
- Permettre à l'enfant ou l'adolescent de découvrir à travers d'autres activités le milieu qui les accueille.



Moyens :

- Mettre à leur disposition une cavalerie et un enseignant adapté.
- Faire des groupes homogènes en fonction des âges, du niveau équestre et des choix d'activités.
- Aménager un planning en tenant compte de leurs possibilités physiques et de leur fatigue.
- Recueillir des informations à l'aide de leur sens et de leur vécu et les utiliser pour élaborer une action.
- Leur faire découvrir la vie des équidés, leur histoire, leur comportement par des explications ou des documents.
- Organiser des grands jeux, promenades, randonnées adaptées à chaque âge, à leur désir d'aventure.

5°) Préserver l'intégrité physique et morale des jeunes

Objectifs

- Que chacun puisse se sentir en sécurité dans ses évolutions tout au long de la journée.
- Qu'il sente toujours rassurante la présence des personnes adultes qui l'encadrent.
- Que chaque parent, ayant pris connaissance des lieux et de l'équipe d'encadrement puisse être en confiance.

Moyens

- Espaces de vie bien définis et sans danger.
- Espaces d'activités aménagés de façon sécuritaire : manèges et carrières bien délimités, couverts en cas d'intempéries.
- Lieux d'hébergement équipés selon les règles de sécurité en vigueur (mobilier adapté, consignes d'incendie, organisations de sanitaires pouvant répondre à leur pudeur).
- Port d'un casque (ou bombe) pour protéger la tête en cas de chute
- Encadrement adapté aux thèmes d'activités équestres abordés : initiation, équitation sportive, randonnées, cirque ...).
- Encadrement de vie collective toujours attentif et rassurant.

L'équipe de direction et d'animation joue un rôle considérable dans la mise en place et la réalisation de tous ces objectifs.

Chaque jour, sera fait un bilan afin d'évaluer si l'objectif a été atteint et si tous les moyens ont été mis en place.